

JOURNÉES DE LA COMMISSION SCIENCES

les 6 et 7 novembre 2017.

Les représentants des États Membres étaient invités à se prononcer sur un projet de rapport établi par le comité exécutif scientifique.

A retenir les principales rubriques considérées comme prioritaires, pour les travaux scientifiques :

Le Développement Durable, et notamment :

- dans ses rubriques 4 et 5 portant sur une éducation scientifique de qualité, dispensée en référence au respect de l'égalité des genres,
- dans sa rubrique 6 portant sur l'approvisionnement d'une eau de qualité,
- dans sa rubrique 13, relative aux changements climatiques.

L'eau, les Océans, l'Hydrologie, la fonte des glaciers, les menaces d'inondations et d'érosions côtières : avec en particulier,

- la prise en compte du [PHI \(programme Hydrologique International\)](#) de 2014 à 2021,
- la priorité donnée à la [COI \(Commission Océanologique Intergouvernementale\)](#).

L'Homme et le Programme de la Biosphère, selon le plan d'action de Lima (2016-2025).

La Lutte contre le réchauffement climatique planétaire, avec ses conséquences : inondations, menaces sur certaines îles, sécheresse.

Dans tous ces domaines, une attention et une priorité seront apportées à l'Éducation, dans le respect de l'égalité des genres et en faveur des populations les plus défavorisées et de la jeunesse.

L'Unesco apportera son appui au lancement d'établissements scientifiques et notamment en tenant compte de la priorité donnée à l'Afrique.

La Commission se déclare en faveur du lancement de la « **Journée Internationale de la Lumière** », fixée le 16 mai 2018 (date retenue comme celle de la découverte du laser).

La Commission est également favorable à la **Déclaration de la Décennie Internationale des Océans et du Développement Durable pour 2021-2030**.